Commentaire critique d’un document sur l’art

Sujet : L’artiste et la société : faire œuvre face à l’histoire et la politique, limites des diverses modalités de reproduction d’une œuvre d’art originale dont témoignent les documents fournis.

 L’art engagé est un moyen de mettre en lumière des idées politiques ou des sujets d’actualité, comme des injustices. Cela permet de dénoncer, montrer du doigt ou revendiquer quelque chose. Le rôle de l’artiste dans la société est de déranger, inquiéter, remettre en question, déplacer le monde dans lequel il vit. L’engagement peut être de nature politique, historique. Ici, nous nous demandons si une œuvre reproduite traduit l’originalité de celle-ci.

J’ai choisi pour ce sujet le document 2 qui est une capture d’écran de la vidéo du site internet de l’Atelier des lumières, à Paris. Parmi ces projections, on retrouve les artistes Monet, Renoir, Chagall.

Cette installation fait œuvre à l’histoire des peintures projetées, de plus, elle est mise en place dans un lieu qui parait historique. En effet, le style du bâtiment est industriel puisque l’exposition est performée dans un ancien atelier de fonderie pour les chemins de fer datant de 1835 par les frères Pichon. Cette installation relate les œuvres qui y sont projetés. Nous pouvons aussi dire qu’elles sont revisitées dans la mesure où les couleurs semblent plus intenses, la luminosité modifiée, et l’image dynamisé par rapport à sa statique d’origine.

Ainsi, cette exposition viserait-elle à améliorer des chefs d’œuvre de l’histoire de l’art ?

En effet, grâce aux progrès et aux nouvelles technologies de notre époque, de nombreuses possibilités sont accessibles pour des modifications.

Pourtant, il existe des limites à la reproduction d’œuvres. En effet, nombreuses sont les critiques à ce sujet. Par exemple, certains penseront que ces œuvres sont déformés. Elles s’écarteraient petit à petit de leurs artistes créateurs et de leurs pensées artistiques originelle.

En contrepartie, un autre avis que je partage pourrait dire que cette exposition des lumières est une œuvre contemporaine à elle seule, s’inspirant des chefs-d’œuvre d’artistes reconnus. Elle ne dégraderait donc pas celles-ci car elle serait complètement différente, par les époques qui les séparent, les techniques utilisées. Par conséquent, nous ne pouvons pas faire de comparaison dégradante de cette exposition de par leurs différences temporelles et technologique.